

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes de premier cycle
École de science informatique et de génie électrique (SIGE)
Période visée par l'évaluation périodique : 2020-2021
Date : 13 octobre 2022

I. Programmes évalués

- B.Sc. spécialisé approfondi en informatique
- B.Sc. spécialisé approfondi en informatique, option gestion et entrepreneuriat
- B.Sc. spécialisé approfondi en informatique, option science des données
- B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en informatique et mathématiques
- B.Sc. spécialisé en mathématique et B.Sc. spécialisé en informatique (science des données)
- Majeure en informatique

II. Processus d'évaluation (description de la visite)

- Le rapport d'évaluation final des programmes susmentionnés a été préparé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport d'évaluation externe rédigé à la suite de la visite virtuelle, ainsi que (c) les commentaires énoncés dans le plan d'action par le doyen de la Faculté de génie, Jacques Beauvais, et le directeur associé des programmes d'informatique, Carlisle Adams.
- Christian Blouin, de l'Université Dalhousie, et Ziad Kobti, de l'Université de Windsor, ont effectué une visite virtuelle le vendredi 4 mars et le lundi 7 mars 2022.
- L'équipe d'évaluation a rencontré Aline Germain-Rutherford (vice-provost aux affaires académiques), Claude D'Amours (directeur de l'École de SIGE), le personnel administratif de l'École de SIGE, quelques membres du corps professoral à temps plein et à temps partiel, un groupe d'étudiantes et d'étudiants de la première à la quatrième année, le personnel du Bureau des études de premier cycle de la Faculté de génie, le personnel de soutien en laboratoire de la Faculté, ainsi que Jacques Beauvais (doyen de la Faculté) et Michel Labrosse (vice-doyen aux études de premier cycle de la Faculté).
- Carlisle Adams (directeur associé des programmes de premier cycle en informatique) a dirigé l'ensemble de la visite.

III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes

MISE EN LUMIÈRE DES FORCES ET DES DÉFIS

- Les programmes observent pour l'essentiel les lignes directrices de l'Association for Computing Machinery (ACM), et sont accrédités par le conseil d'agrément en informatique de l'Association canadienne de l'informatique (ACI).
- Le domaine est très prisé sur le marché du travail.
- Excellent bilinguisme sur tous les plans : programmes offerts, communauté étudiante, corps professoral.
- Programmes diversifiés offrant toute une gamme d'options et de spécialisations.

- Excellent régime coopératif, bien géré et affichant un taux de placement étudiant très élevé.
- Pavillon et laboratoires à la fine pointe, et cohabitation profitable avec d'autres programmes de génie.
- Emplacement idéal, à proximité de ce qu'on appelle la « Silicon Valley du Nord », conférant un accès de choix aux employeurs des secteurs public et privé.
- Association étudiante (AEI) jouant un rôle très actif dans l'organisation d'événements.
- Nombre de demandes d'admission, et d'admissions nationales et internationales, constamment à la hausse.
- Corps professoral à temps plein d'excellente réputation à l'échelle nationale et internationale, et excellentes évaluations de l'enseignement.
- Diversité ethnique et de genre supérieure aux normes nationales chez le corps enseignant.
- Les programmes s'arriment au plan stratégique de l'Université.
- Les étudiantes et étudiants sont satisfaits de la qualité de l'enseignement.
- Le personnel de soutien forme une équipe dévouée et très efficace.

DÉFIS

- Il faut recruter des enseignantes et des enseignants à temps plein ou des chargées ou chargés de cours pour alléger la charge d'enseignement et réduire le ratio professoral-étudiant.
- La hausse des inscriptions oblige la direction à élever ses critères d'admission, ce qui peut créer des obstacles pour les personnes issues de milieux ruraux ou des Premières Nations.
- Les pressions occasionnées par le manque de ressources d'enseignement, l'augmentation de l'effectif étudiant, et la nécessité d'offrir les programmes dans les deux langues, limitent les initiatives d'innovation.
- Les membres du corps professoral à temps partiel n'ont pas tous la même conscience des enjeux d'intégrité académique.
- La grande taille des programmes mine le sentiment d'appartenance chez les étudiantes et étudiants.
- Il faut un espace physique voué aux rencontres et aux activités étudiantes en informatique.
- Il faut exposer davantage les étudiantes et étudiants à des activités de recherche pour les inciter à poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.
- Il faut que des conseillères et conseillers soient affectés aux étudiantes et étudiants des programmes.
- Il faut améliorer le ratio de diversité de genre chez la population étudiante des différents programmes.

IV. Amélioration des programmes

Les programmes évalués sont conformes aux exigences de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer la qualité déjà avérée des programmes.

Recommandation 1 : Faire connaître et mettre en application les processus d'intégrité académique dans les cours donnés par le corps professoral à temps partiel.

Recommandation 2 : Embaucher du personnel enseignant à temps plein au lieu de reposer sur du personnel à temps partiel.

Recommandation 3 : Combler le manque de personnel enseignant francophone.

Recommandation 4 : Revoir les ressources de laboratoire, spécialement l'accès aux logiciels et au matériel informatique dans les cours spécialisés.

Recommandation 5 : Définir une double majeure pratique en mathématiques en clarifiant les cours exclus et les préalables. De même, convenir du contenu d'une mineure en informatique pour les étudiantes et étudiants en sciences.

Recommandation 6 : Rehausser, dans la mesure nécessaire, la qualité de la rétroaction formative dans les travaux et les laboratoires.

Recommandation 7 : Remplacer le personnel retraité.

Recommandation 8 : En faire davantage pour recruter des étudiantes et étudiants du pays aux cycles supérieurs et bonifier les bourses.

Recommandation 9 : Miser sur les réussites du Hub350 pour offrir aux étudiantes et étudiants des perspectives de bourses et de financement direct de la recherche en plus de l'apprentissage expérientiel.

Recommandation 10 : Atteindre un équilibre dans les inscriptions aux cours d'études supérieures.

Recommandation 11 : Veiller à ce que la responsabilité des spécialisations soit clairement définie, et à ce que les sujets comme l'entrepreneuriat et la science des données fassent l'objet d'une évaluation et d'une amélioration continues.

V. Plan d'action

La direction de programme est d'accord avec les recommandations de l'évaluation externe. Les actions à entreprendre et l'échéancier sont clairement définis, et ont l'aval du décanat. Le CÉPPC souligne que la recommandation 10 (Atteindre un équilibre dans les inscriptions aux cours d'études supérieures) ne s'applique pas à l'évaluation des programmes de premier cycle.

VI. Conclusion

Selon l'équipe d'évaluation externe, les programmes à l'étude sont d'excellente qualité et respectent les normes de la discipline, comme en font foi leur accréditation, le degré de satisfaction étudiante, et la hausse des inscriptions. Les principales forces des programmes concernent la diversité des options et des spécialisations, le bilinguisme, l'emplacement dans la capitale nationale, et l'excellence du corps professoral et du personnel de soutien. Les défis rencontrés sont causés par la popularité des programmes; la direction est au fait de la situation et a préparé un plan d'action robuste pour y faire face.

Au vu de cette évaluation positive, les membres du comité remercient l'ensemble des participants et des participantes pour l'évaluation des programmes et félicitent l'unité pour la rigueur du travail accompli et la qualité du rapport d'autoévaluation, ainsi que celle du rapport produit par l'équipe d'évaluation externe.

Calendrier et échéances

Un rapport d'étape décrivant les actions accomplies et les résultats subséquents sera soumis au comité d'évaluation d'ici le 15 décembre 2024.

La prochaine évaluation périodique aura lieu au plus tard dans huit ans, en 2027-2028. Le rapport d'autoévaluation doit être soumis au plus tard le 15 juin 2027.

Réponse et plan d'action de l'unité

Faculté :

- Génie

Programmes évalués :

- B.Sc. spécialisé approfondi en informatique
- B.Sc. spécialisé approfondi en informatique, option gestion et entrepreneuriat
- B.Sc. spécialisé approfondi en informatique, option science des données
- B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en informatique et mathématiques
- B.Sc. spécialisé en mathématique et B.Sc. spécialisé en informatique (science des données)
- Majeure en informatique

Cycle d'évaluation :

- 2020-2021

Date :

- 2 mai 2022

Remarques :

- **Le présent document est soumis au Sénat et au Conseil d'assurance de la qualité et sera publié sur le site Web de l'Université.**

Commentaires généraux :

Le 20 avril 2022, le programme de premier cycle en informatique a été informé du rapport d'évaluation externe produit dans le contexte de l'évaluation périodique des programmes. Nous avons été extrêmement heureux de l'évaluation positive de notre programme. Étant donné que le programme d'informatique s'est engagé à offrir une expérience de formation incomparable, nous avons été enchantés d'apprendre que l'équipe d'évaluation externe a conclu que « les programmes sont bien conçus », que « les programmes jouissent d'un bon appui et d'un bon succès », et que « la qualité de l'équipe de recherche, la popularité des cours et la diversité des spécialisations représentent les principales forces ». Le rapport comporte onze recommandations, dont trois sont considérées comme très prioritaires. Nous prenons toutes les recommandations au sérieux et sommes convaincus qu'en y donnant suite, nous saurons bonifier notre programme de premier cycle. Voici les recommandations et les réponses produites par l'unité et la Faculté.

Recommandation 1 : Faire connaître et mettre en application les processus d'intégrité académique dans les cours donnés par le corps professoral à temps partiel. (Priorité **élevée**)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE SANS CONDITION.] La Faculté et l'Université d'Ottawa prennent très au sérieux la question de l'intégrité académique. En 2022, l'Université a emboîté le pas aux quelques établissements ontariens imposant à l'ensemble des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants une formation obligatoire sur l'intégrité académique. L'an prochain, le programme pourra tirer parti des leçons apprises cette année, et ainsi proposer une formation encore plus intéressante et efficace. Par ailleurs, l'Université d'Ottawa a récemment créé un contenu concret pour aider le corps enseignant à favoriser l'intégrité académique en classe (<https://www.uottawa.ca/notre-universite/provost/integrite-academique/professeurs>), et une licence du logiciel de détection des fraudes Ouriginal a été achetée pour l'établissement (en plus de l'outil MOSS qu'utilise déjà la Faculté), de sorte que l'ensemble du corps enseignant et de la population étudiante y ait accès dans tous les cours. Enfin, puisque septembre 2022 doit marquer le retour de l'enseignement et des examens finaux en personne, les problèmes d'intégrité académique devraient perdre en ampleur. Cela dit, la recommandation signalait noir sur blanc un manque d'information ou de formation sur l'intégrité académique chez le corps enseignant à temps partiel. Soulignons que le manuel d'enseignement créé en 2019 par le vice-doyen aux études de premier cycle, régulièrement mis à jour, représente une ressource utile pour le personnel enseignant de la Faculté (actuel et nouveau). On y énonce les attentes à l'égard des professeures et des professeurs quant à la prestation des cours ainsi que les ressources à disposition. Plus particulièrement, on y trouve une section sur l'intégrité académique, et la marche à suivre pour gérer et signaler les situations de fraude conformément aux règlements de l'Université. Il est donc essentiel de faire connaître ce document aux recrues enseignantes à temps partiel. Cette tâche doit incomber à la personne qui se charge de l'embauche pour l'École, puisqu'elle est le premier point de contact pour ces recrues et assure la liaison entre la Faculté et le corps professoral. En cas de problème, au moins une personne représentant le corps professoral à temps partiel assiste aux réunions du Conseil de l'École et du Conseil de la Faculté pour répondre aux éventuelles questions.

Réponse du décanat : Je suis d'accord avec l'unité.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
1	Veiller à ce que la personne qui embauche les professeures et professeurs à temps partiel pour l'École mentionne le manuel d'enseignement comme outil important pour connaître les attentes et les ressources en matière d'intégrité académique.	Direction de l'École de SIGE	À compter de l'été 2022	Non prévu

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 2 : Embaucher du personnel enseignant à temps plein au lieu de reposer sur du personnel à temps partiel. (Priorité **élevée**)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE SANS CONDITION.] La Faculté a voulu emprunter cette direction durant de nombreuses années, sans jamais obtenir l'approbation de l'APUO. Nous avons donc dû nous rabattre sur les nominations à long terme (NLT).

Réponse du décanat : Je suis d'accord avec l'unité. Puisque la convention collective de l'APUO ne permet pas d'embaucher du personnel enseignant à temps plein, notre seule solution consiste à augmenter le nombre de nominations à long terme auprès de notre meilleur personnel enseignant à temps partiel lorsque des postes se libèrent.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
1	Continuer de plaider pour la création de postes d'enseignement à temps plein menant à la permanence à l'Université d'Ottawa.	Le doyen de la Faculté de génie Jacques Beauvais	À compter de mai 2022	Non prévu
1	Si l'action précédente ne porte pas ses fruits, continuer de plaider pour l'ajout de nominations à long terme (au sein de la Faculté et plus particulièrement de l'unité). Explorer la possibilité d'offrir une nomination à long terme à quelques-uns de nos excellents professeurs et professeures à temps partiel ou en remplacement.	Le doyen de la Faculté de génie Jacques Beauvais	À compter de mai 2022	

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 3 : Comblent le manque de personnel enseignant francophone. (Priorité **élevée**)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE SANS CONDITION.] Si nous nous efforçons de combler ce manque depuis plusieurs années, il nous faut obtenir l'approbation de la haute direction de l'Université pour effectuer de nouvelles embauches et obtenir les bureaux et laboratoires nécessaires aux recrues. Si nous voulons que tous les programmes de la Faculté soient entièrement bilingues, il nous faut davantage de professeures et de professeurs francophones. Nous avons dû nous contenter d'offrir des postes à temps partiel, mais trouver des ressources enseignantes à temps partiel ayant un doctorat et dotées des compétences nécessaires pour enseigner en français représente un défi constant.

Réponse du décanat : Actuellement, il est particulièrement difficile de trouver des candidatures de qualité dans ce domaine, avec ou sans les compétences en français nécessaires pour compléter le corps professoral bilingue existant. Il demeure toutefois essentiel que l'unité privilégie les candidatures bilingues pour pourvoir les postes vacants, et qu'elle utilise tous les moyens à sa disposition, y compris les réseaux personnels, pour attirer de telles candidatures.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
1	Continuer de plaider pour l'ajout de postes professoraux en français (ou entièrement bilingues, au sein de la Faculté et plus particulièrement de l'unité).	Le doyen de la Faculté de génie Jacques Beauvais et la provost et vice-rectrice aux affaires académiques Jill Scott	À compter de mai 2022	Non prévu

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 4 : Revoir les ressources de laboratoire, spécialement l'accès aux logiciels et au matériel informatique dans les cours spécialisés.
(Priorité **moyenne**)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE SI DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES LE PERMETTENT.] La recommandation signale que « les programmes d'information nécessitent des ressources dédiées pour assurer la bonne prestation des cours et rehausser l'expérience étudiante. » Même si tout cela ne fait aucun doute, l'équipe des TI de la Faculté de génie a fait un excellent travail dans l'acquisition et la gestion de ressources logicielles et de matériel informatique répondant aux besoins de nos programmes. En outre, avant chaque trimestre, on demande au corps professoral de soumettre une liste des besoins matériels et logiciels pour les cours.

Réponse du décanat : Je suis d'accord avec l'unité. Il est également nécessaire que l'unité établisse des priorités dans les logiciels utilisés et harmonise autant que possible les nombreux outils de façon à privilégier les ressources les plus pertinentes. Quelques initiatives sont en cours, notamment le projet AnyWare, qui vise à améliorer les plateformes infonuagiques pour optimiser l'accès des étudiantes et étudiants aux ressources de laboratoire.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
2	Réexaminer les besoins en matière de laboratoire pour les programmes d'informatique afin de déterminer si du matériel spécialisé ou des ressources logicielles profiteraient à certains cours. Le cas échéant, rencontrer l'équipe des finances de la Faculté pour négocier une aide budgétaire pour les achats ou licences nécessaires.	Le directeur, Technologie de l'information Lucien Levreault, le personnel enseignant en informatique dont les cours/laboratoires exigent beaucoup de ressources, et la directrice administrative de la Faculté Silvana Gandolfini.	Évaluation à terminer d'ici juillet 2023	Non prévu

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 5 : Définir une double majeure pratique en mathématiques en clarifiant les cours exclus et les préalables. De même, convenir du contenu d'une mineure en informatique pour les étudiantes et étudiants en sciences.

(Priorité **moyenne**)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE EN PRINCIPE.] Il ne fait aucun doute que cela profiterait à notre communauté étudiante et réduirait la charge de nos agentes et agents des études au programme de premier cycle. (Il existe plusieurs situations où notre programme et un autre programme requièrent deux cours différents qui ne peuvent être combinés parce qu'ils abordent des sujets semblables, mais à des niveaux différents. De ce fait, il arrive que des personnes quittent un programme pour s'inscrire au nôtre et doivent suivre un cours semblable à un cours déjà suivi, mais non reconnu.) Or, comme il est concédé dans la recommandation, il faut pour résoudre ce problème une action conjointe avec les autres unités scolaires (qui ne sentiront pas nécessairement le besoin d'adopter des changements qui n'auraient pas d'effet sur leur effectif étudiant).

Réponse du décanat : Le directeur associé doit également collaborer avec le vice-doyen aux études de premier cycle de la Faculté pour déterminer la faisabilité du projet.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
2	Lancer/poursuivre/approfondir les discussions entourant les cours exclus et les préalables appropriés auprès des autres unités (pour simplifier les transferts de programme et offrir une mineure en informatique aux étudiantes et étudiants en sciences).	Le directeur associé en informatique Carlisle Adams, l'agente des études au Bureau des études de premier cycle Chantale Morasse (ou un membre de son équipe), et une agente ou un agent des études du Bureau des études de premier cycle de la Faculté des sciences	Produire une proposition entourant les exigences de programme d'ici juillet 2023	Possiblement (à la Faculté des sciences, à la Faculté de génie, ou aux deux)

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 6 : Rehausser, dans la mesure nécessaire, la qualité de la rétroaction formative dans les travaux et les laboratoires. (Priorité **moyenne**)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE SANS CONDITION.] Nous possédons du matériel de formation pour les nouvelles assistantes et les nouveaux assistants d'enseignement, ainsi qu'un processus pour l'évaluation (formelle et informelle) du travail des assistantes et assistants d'enseignement. La Faculté décerne également un prix annuel à la personne qui s'est le mieux illustrée à l'assistantat d'enseignement (pour motiver l'adoption de pratiques exemplaires). Cela dit, comme l'évoque la recommandation, nous pouvons en faire davantage pour veiller à ce que les assistantes et assistants d'enseignement fournissent une rétroaction utile aux étudiantes et étudiants.

Réponse du décanat : Je suis d'accord avec l'unité.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
1	Approfondir la formation sur la rétroaction formative et y réserver une plus grande place afin que les assistantes et les assistants d'enseignement aient une meilleure conscience de la qualité attendue.	L'adjointe de direction de l'École de SIGE Lisa Ursaki (pour veiller à ce que les candidates et les candidats suivent minimalement la formation sur l'assistantat d'enseignement auprès du SAEA avant de signer un contrat)	Exigences et processus à mettre au point pendant l'été (en vue d'une mise en place à l'automne 2022)	Non prévu

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 7 : Remplacer le personnel retraité. (Priorité **moyenne**)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE SANS CONDITION.] Que les départs à la retraite soient activement encouragés ou non, il faut s'attacher à remplacer le personnel d'enseignement retraité. La perte de postes mine la qualité de nos programmes (et nuit à la productivité en recherche chez le corps professoral restant, qui doit enseigner davantage)

Réponse du décanat : Les allocations de postes du corps professoral sont dictées par quelques considérations générales : respect du plan stratégique de l'Université et de la Faculté, priorités de recherche, EMS3, conformité, soutien au programme, EDI, bilinguisme. Aussi l'unité doit-elle établir des priorités dans ses demandes et veiller à ce que le renouvellement du corps professoral se fasse en fonction de ces considérations générales et stratégiques, et plus particulièrement selon le soutien au programme. Puisque les programmes évoluent constamment eux aussi, les postes professoraux doivent refléter les domaines en manque d'expertise.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
1	Continuer de plaider pour le remplacement de postes (au sein de la Faculté et plus particulièrement de l'unité) lorsque des membres du corps professoral prennent leur retraite.	Le doyen de la Faculté de génie Jacques Beauvais et la provost et vice-rectrice aux affaires académiques Jill Scott	À compter de mai 2022	Non prévu

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 8 : En faire davantage pour recruter des étudiantes et étudiants du pays aux cycles supérieurs et bonifier les bourses. (Priorité moyenne)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE SANS CONDITION.] Nous nous efforçons d'emprunter cette voie depuis quelque temps, sans doute plus sérieusement depuis quelques années. Nous avons mis en place un programme de maîtrise accélérée pour nos étudiantes et étudiants de premier cycle en informatique, ainsi que des bourses destinées à payer les droits de scolarité des étudiantes et étudiants ayant une MPC suffisamment élevée. Nous disposons également d'un « fonds du mérite », servant à remettre aux étudiantes et étudiants à la maîtrise ayant une MPC de 9,0 ou plus la somme de 7 500 \$ (en l'absence de toute autre bourse).

Cela dit, comme l'évoque la recommandation, nous pouvons en faire davantage pour inciter la population étudiante nationale à s'inscrire à nos programmes d'études supérieures.

Réponse du décanat : Il demeure essentiel que le corps professoral participe durablement à l'ensemble des activités de recrutement, en endossant des rôles de leadership, en se portant à la rencontre des étudiantes et étudiants d'excellence au premier cycle, et en faisant connaître leurs activités de recherche dans les cours de premier cycle. L'Université d'Ottawa a l'un des programmes de bourses les plus généreux au Canada; pour offrir à la communauté étudiante des programmes de bourses robustes et attrayants, le corps professoral doit solliciter une aide financière supplémentaire, notamment dans le cadre de partenariats avec le secteur privé. Le recours aux bourses du Mitacs en partenariat avec le secteur privé et le gouvernement représente également un moyen sous-utilisé pour favoriser les inscriptions aux programmes d'études supérieures.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
1	Faire davantage la publicité de la maîtrise accélérée et des perspectives de bourses d'études supérieures auprès des étudiantes et étudiants en fin de premier cycle.	La gestionnaire, Marketing et communication Marcelle Kimberley et le vice-doyen aux études de premier cycle Michel Labrosse	Le matériel de publicité peut être conçu pendant l'été (pour être utilisé à partir de l'automne 2022)	Non prévu

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

1	Promouvoir le Programme d'initiation à la recherche au premier cycle (PIRPC) pour intéresser les étudiantes et étudiants de 3 ^e et de 4 ^e année à la recherche.	La gestionnaire, Marketing et communication Marcelle Kimberley et le vice-doyen aux études de premier cycle Michel Labrosse	Le matériel de publicité peut être conçu pendant l'été (pour être utilisé à partir de l'automne 2022)	Non prévu
---	---	--	---	-----------

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 8 : En faire davantage pour recruter des étudiantes et étudiants du pays aux cycles supérieurs et bonifier les bourses. (Priorité moyenne)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE SANS CONDITION.] Nous nous efforçons d'emprunter cette voie depuis quelque temps, sans doute plus sérieusement depuis quelques années. Nous avons mis en place un programme de maîtrise accélérée pour nos étudiantes et étudiants de premier cycle en informatique, ainsi que des bourses destinées à payer les droits de scolarité des étudiantes et étudiants ayant une MPC suffisamment élevée. Nous disposons également d'un « fonds du mérite », servant à remettre aux étudiantes et étudiants à la maîtrise ayant une MPC de 9,0 ou plus la somme de 7 500 \$ (en l'absence de toute autre bourse).

Cela dit, comme l'évoque la recommandation, nous pouvons en faire davantage pour inciter la population étudiante nationale à s'inscrire à nos programmes d'études supérieures.

Réponse du décanat : Il demeure essentiel que le corps professoral participe durablement à l'ensemble des activités de recrutement, en endossant des rôles de leadership, en se portant à la rencontre des étudiantes et étudiants d'excellence au premier cycle, et en faisant connaître leurs activités de recherche dans les cours de premier cycle. L'Université d'Ottawa a l'un des programmes de bourses les plus généreux au Canada; pour offrir à la communauté étudiante des programmes de bourses robustes et attrayants, le corps professoral doit solliciter une aide financière supplémentaire, notamment dans le cadre de partenariats avec le secteur privé. Le recours aux bourses du Mitacs en partenariat avec le secteur privé et le gouvernement représente également un moyen sous-utilisé pour favoriser les inscriptions aux programmes d'études supérieures.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
1	Bonifier les sommes d'argent à disposition pour les bourses, et envisager d'élargir l'accès au fonds du mérite aux étudiantes et étudiants ayant une MPC de 8,0 et plus (pour augmenter le nombre de personnes ayant accès à cette aide financière).	La directrice administrative de la Faculté Silvana Gandolfini et la directrice, Engagement des partenaires (STIM) Heather Howes	À partir d'août 2022	Non prévu

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 9 : Miser sur les réussites du Hub350 pour offrir aux étudiantes et étudiants des perspectives de bourses et de financement direct de la recherche en plus de l'apprentissage expérientiel.

(Priorité **moyenne**)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE SANS CONDITION.] Même si le Hub350 est une initiative plutôt récente, il existe de belles possibilités d'en tirer parti pour financer la recherche et les bourses étudiantes.

Réponse du décanat : La participation directe et accrue du corps professoral est essentielle pour élargir le financement de la recherche et les possibilités de bourses étudiantes, par le Mitacs et d'autres sources. La responsabilité d'accroître le financement de la recherche repose principalement et directement sur le corps professoral de l'unité, et non sur les Relations extérieures (Engagement des partenaires), qui jouent un rôle de soutien. S'il existe une multitude de sources de financement dans le cadre du programme Alliance du CRSNG et du Mitacs, il est crucial que le corps professoral se mobilise beaucoup plus auprès des organismes externes pour concrétiser ces possibilités. Aussi la signature d'une nouvelle entente de financement d'ici juillet 2023, prévue dans l'échéancier ci-dessous, incombe-t-elle principalement au corps professoral.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
2	Nouer des relations avec les membres du Hub350 (et auprès du parc technologique de Kanata-Nord en général) pour financer les bourses et les activités de recherche.	La directrice, Engagement des partenaires (STIM) Heather Howes	Obtenir au moins une nouvelle entente de financement d'ici juillet 2023	Non prévu

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 10 : Atteindre un équilibre dans les inscriptions aux cours d'études supérieures. (Priorité **faible**)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE EN PRINCIPE] L'atteinte d'un meilleur équilibre dans les inscriptions aux cours d'études supérieures est un objectif louable (au minimum pour assurer l'égalité d'accès à tous les cours désirés). Cela dit, certains cours (portant sur des sujets de l'heure ou donnés par des enseignantes et des enseignements particulièrement appréciés) sont inévitablement plus populaires que d'autres, peu importe la « publicité » faite et la mise à jour du contenu. Nous nous efforçons tout de même d'équilibrer dans une certaine mesure les inscriptions en recourant à divers moyens : annulation de cours lorsque les inscriptions sont insuffisantes, création de nouvelles sections lorsque les inscriptions à un cours sont trop élevées, et possibilité pour nos étudiantes et étudiants de s'inscrire à des cours d'études supérieures à l'Université Carleton (et vice-versa).

Réponse du décanat : Je suis d'accord.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
S. O.	La recommandation portant sur les inscriptions aux cours d'études supérieures, celle-ci dépasse la portée du plan d'action, qui vise à répondre à l'évaluation du programme de premier cycle.	S. O.	S. O.	S. O.

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD AU MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 11 : Veiller à ce que la responsabilité des spécialisations soit clairement définie, et à ce que les sujets comme l'entrepreneuriat et la science des données fassent l'objet d'une évaluation et d'une amélioration continues.

(Priorité **faible**)

Réponse de l'unité : [ACCEPTÉE SI DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES LE PERMETTENT.] Il est vrai que certains de nos programmes de longue date (notamment l'option gestion et entrepreneuriat) n'ont plus de personne responsable clairement désignée (une professeure ou un professeur responsable du programme et en mesure de répondre aux questions des étudiantes et étudiants ou d'autres personnes). S'il existe un poste de direction associée en informatique, il n'y a pas de professeure ou professeur désigné à chaque option et spécialisation, et il n'a pas été estimé nécessaire d'attribuer une telle responsabilité (sauf pour les nouveaux programmes, par exemple celui sur les sciences des données, où l'on s'attend à recevoir beaucoup de questions dans les premières années).

Si les ressources le permettent, nous pourrions désigner une ou un responsable professoral pour chaque option et spécialisation. Notons toutefois que les agentes et agents des études du Bureau des études de premier cycle connaissent très bien les différents programmes, et sont souvent le premier point de contact pour les étudiantes et étudiants qui souhaitent s'informer sur un programme en particulier.

Réponse du décanat : D'accord en principe avec la réponse de l'unité.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsable	Échéancier	Modifications au programme?
3	Examiner les demandes faites par les étudiantes et étudiants et d'autres parties au sujet des programmes afin de déterminer s'il est nécessaire de désigner des responsables professoraux.	Le directeur associé en informatique Carlisle Adams et l'agente des études au Bureau des études de premier cycle Chantale Morasse	Décision à prendre d'ici juillet 2025	Non prévu